



ENERCETEC A.S.B.L.

Organisme de contrôle agréé

① 071/166 567 - ✉ info@enercetec.be

B
E
LAC
679-INSP

Rapport : E2-06232

Procès-verbal de Visite de contrôle d'une installation électrique non-domestique à basse et à très basse tension

Visite effectuée par : Stéphane VANDENBOSCH

 Stéphane VANDENBOSCH
0484 32 25 52

Date de visite : 08/12/2021



Date d'émission : 08/12/2021

Annexes : schémas de circuits : 1 ; plans de position : 1 ; documents des influences externes : 1 ; autre annexe : 0

NB : Nous attirons votre attention sur le code du bien-être Livre III – Titre 2 Installations Electriques concernant les prescriptions minimales de sécurité des installations électriques sur les lieux de travail.

1. Identification :

Adresse de l'installation : Commerce - Rue de la Blanche Borne 79, 6200 Châtelet-Bouffioulx

Installation contrôlée : Installation générale basse tension

Gestionnaire : Ets AAElec

Installateur : Ets AAElec

2. Base du contrôle :

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES (RGIE) - Livre 1 (AR 08/09/2019).

3. Conclusion :

Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.

L'installation électrique dont il est question dans le présent rapport est conforme aux prescriptions définies au point 2.

Le prochain contrôle est à effectuer avant le 08/12/2026

4. Caractéristiques de l'installation

4.1. Alimentation :

Tension nominale existante : Mono 230V Source : Réseau de distribution public BT - Compteur n°5854110 - Icc 3 kA
Schéma de mise à la terre : TT
Protection générale : 30-40 A
Alimentation tableau principal : type XVB 2 x 10 mm².
Interrupteur général : 40A / 300 mA Type A.

4.2. Dossier de l'installation électrique :

- Schéma des circuits : sur place, voir schémas signés.
- Plans de position : sur place, voir schémas signés.
- Influences externes : sur place.
- Plans de position des prises de terre : dérogation Partie 8.
- Liste des voies d'évacuation et des lieux à évacuation difficile : à prévoir, si nécessaire.
- Installations de sécurité et/ou installations critiques :
 - o Plan des installations de sécurité et/ou critiques : à prévoir, si nécessaire.
 - o Liste des installations de sécurité et/ou critiques à prévoir, si nécessaire.
- Analyse de risques ancienne installation électrique (avant le 01/01/1983) : non applicable.
- Analyse de risques installation électrique ancien RGIE (avant le 01/06/2020) aux infractions nouveau RGIE: à prévoir.

4.3. Prise de terre, circuits, protections :

Type de prise de terre : boucle Emplacement du sectionneur de terre : lieu

Tableaux :

Nom	Alimentation de	Type	Section (mm ²)	Nb circuits	Nb circ réserve
TD1 (TGBT)	Compteur	EXVB	2x10	24	0
TD2 (étage)	TGBT	XVB	3x6	9	1

5. Contrôle

5.1. Base :

Type de contrôle : Chapitre 6.5. Visite de contrôle

Sous-section 4.2.4.4. Protection contre les chocs électriques par contacts indirects dans les lieux non-domestiques.

Dérogations : Chapitre 8.3. Dispositions dérogatoires pour les installations électriques non-domestiques existantes.

5.2. Mesures / Essais :

- Résistance de dispersion de la prise de terre : 9.4 Ω
- Isolement : toutes les mesures d'isolation ont donné des valeurs satisfaisantes mesure : 0.5 MΩ
- Divers :
 - Néant.

6. Infractions

Néant

7. Observations

Nous vous invitons à réaliser l'analyse des risques inventoriés dans ce rapport. Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

8. Tableaux

- Voir schémas signés en annexes

9. Photos



